

FRANCE MAYOTTE

FMM n°1080 du lundi 13 avril 2015 - Prix de vente : 1€

MATIN

**Thoniers senneurs:
La pêche sur le
département
est bien morte**

Focus / Etat major sécurité

**Un bilan 2014 avec des chiffres de la
délinquance catastrophiques et toujours
pas de moyens supplémentaires en vue**

Maore Discount
E-commerce à prix discount à Mayotte .com

Faites vos achats depuis votre canapé.
Commandez aujourd'hui et recevez
votre colis chez vous demain !

RDV SUR -> WWW.MAOREDISCOUNT.COM

Insécurité galopante: Tsingoni s'embrase Mayotte sombre

Week-end de violences



**Conseil départemental
Dépôt de plainte
contre le conseil**

**Mauvais bilan 2014
19991 reconduites
à la frontière...**



**Sécurité routière 2014
+33,33% de tués
sur les routes
pour l'année 2014**



ACTUALITÉS POLITIQUE FAITS DIVERS EDUCATION ECONOMIE SANTÉ CULTURE SPORT FRANCE MAYOTTE KTV REPLAY

L'INFO KWEZI
www.linfokwezi.fr

> Suivre l'actu grâce aux **infos flash** en continue
> Ecouter **Kwezi Fm** en live
> Revoir les **émissions de KTV**
> Découvrir **en exclu la Une de France Mayotte**

Week-end de violences et dégradation de la situation dans l'île

FLAMBÉE DE LA DÉLINQUANCE : DE TSINGONI À MAMOUDZOU



Les chiffres de l'état major sécurité 2014 ont été dévoilés vendredi dernier avec en ligne de mire, de plus en plus de mineurs impliqués dans des atteintes volontaires aux personnes. Or, quelques heures à peine après que le rendez-vous se soit achevé, l'île a de nouveau sombré dans la violence et la délinquance.

En effet, du côté de Tsingoni, un match de handball a opposé Tsingoni à Combani et les choses se sont particulièrement mal passées. Les rancœurs, les vengeance se sont alors associées au sentiment de la défaite et la situation s'est rapidement dégradée avec des supporters qui s'en sont pris à Tsingoni à des voitures, des habitations, des personnes qui ont pu-

rement et simplement été caillassées ou agressées.

La tension est rapidement montée d'un cran et fait extraordinaire, les hauts parleurs de la mosquée se sont mis à hurler un drôle de message : "habitants de Tsingoni, réveillez-vous et rassemblez-vous pour combattre ceux de Combani qui nous agressent !!"

Selon le maire de la localité, Mohamed Bacar, l'Imam ne serait pas en cause mais en tout état de cause, à cette heure de la nuit puisqu'il devait être entre minuit et une heure du matin, seuls les responsables du lieu saint avaient les clés.

En tout cas, le message a parfaitement fonctionné puisque la jeunesse qui se



Les cambrioleurs se sont servis des climatiseurs pour entrer dans le greffe

trouvait à la MJC de Tsingoni pour assister à un spectacle de Hip-Hop a sonné le clairon et s'est retrouvée avec des adultes prêts à en découdre au rond point à l'entrée du village. La gendarmerie est rapidement intervenue mais elle a rencontré toutes les peines du monde pour contenir les émeutiers armés de pierres, de chombos ou de barres de fer. Les gaz ont dû être employés.

Au petit matin, les deux villages se sont retrouvés avec une multitude de plaies visibles avec un restaurant brûlé, des voitures saccagées et des maisons aux vitres explosées. Une nouvelle fois, les cris et les hurlements ont raisonné dans la nuit de vendredi à samedi avec des habitants qui ont une nouvelle fois été pris en otage par les violences et ce, pour un simple match de handball.

Après cette nuit en enfer, les habitants de Tsingoni se sont rassemblés hier dimanche à la mairie et ont appelé à la vengeance, les faits étant reprochés à 5 ou 6 adolescents multi récidivistes à chaque fois remis en liberté. Toute la journée hier, les élus et anciens élus ont tenté d'apaiser les esprits. Mais la nouvelle s'est rapidement répandue et Combani a réagi, voulant en découdre avec les vengeurs et durant tout l'après-midi, les affrontements ont repris, très violents avec des gendarmes pris entre deux feux. Hier en fin de journée, 2 blessés étaient à déplorer et le maire, Mohamed Bacar annonçait un conseil municipal extraordinaire prévu aujourd'hui pour tenter de trouver des solutions. "Que faire contre des gens qui ne peuvent ou ne veulent vivre ensemble ?" était-il alors permis d'entendre au plus haut niveau.

Pendant ce temps, quelques heures après l'état major vendredi du côté de Kawéni et du palais de justice, des individus s'étaient présentés derrière le bâtiment I et avaient tenté de rentrer par effraction. N'y parvenant pas, ils sont revenus vers 19h30 et cette fois-ci ont trouvé la bonne fenêtre qui fermait mal dans le bureau d'un greffier alors que l'immeuble était encore occupé. Au moins une unité centrale



a disparu et le président du Tribunal de Grande Instance en personne, Laurent Sabatier, s'est déplacé sur place pour constater les dégâts. Aujourd'hui, les malfrats n'hésitent plus à s'en prendre au symbole de la justice.

Et les faits seront loin d'être achevés puisqu'aux alentours de 22 heures, toujours à Kawéni chemin Sogéa, une bande d'une vingtaine de jeunes a dressé un barrage pour racketter les véhicules qui passaient par là. La brigade anti criminalité ainsi que la brigade d'intervention sont rapidement intervenus et ont dû essuyer des caillassages nourris les contraignant à faire usage des gaz lacrymogènes de longues minutes. Les adolescents étant repoussés, ils auront bénéficié de renforts, soit une dizaine de survoltés supplémentaires qui ont retardé le déblocage de la situation.

Lorsque les choses se sont calmées, un cambriolage sévère à la Convalescence était constaté. Il ne s'agissait pas d'un téléphone ou d'un ordinateur volés, mais bel et bien de tout le contenu d'une habitation qui avait disparu. Un peu plus tard encore, du côté de Cavani quartier Massimoni, un autre barrage avec des jeunes a encore été dressé pour là encore agresser et voler les automobilistes. Une nouvelle intervention aura été nécessaire.

Plus tard dans la nuit, à Majicavo à l'entrée du village avant le rond point de Jumbo Score, des délinquants n'ont pas trouvé mieux que de saisir des parpaings qui étaient à disposition pour les jeter sur tous les véhicules qui empruntaient la RNI. Là encore, les forces de l'ordre ont été sollicitées.

Le week-end aura donc été à l'image des chiffres de l'état major sécurité, aussi alarmant que catastrophique.

Samuel Boscher

Vos plats préférés livrés chez vous,
au bureau, où vous voulez !



Serv-in.fr est la première et la seule société de Mayotte qui vous livre les plats de plusieurs restaurants.

Plus de 10 restaurants
Plus de 250 plats proposés
Livraison sur 30 - 45min

ZONE DE LIVRAISON : Kawéni, Les Hauts-Vallons,
Mamoudzou, Cavani, Mtsapéré, Doujani, Passamaity,
Tsoundzou et Majicavo-Koropa



OUVERT
7 jours sur 7

Midi & Soir
Fermé le dimanche midi

Le n°1 de la livraison de repas à domicile

Commandez en ligne ...

0269 50 25 25

CANAL+ REUNION SAS au capital de 1 500 000 € - 352 827 446 RCS Saint Denis - 6 rue René Demarne - Technopole - 97490 Sainte-Clotilde
© 2015 Home Box Office, Inc. All rights reserved. HBO ® and all related programs are the property of Home Box Office, Inc.



GAME OF THRONES

SAISON 5 INEDITE JUSTE APRES LES US
EN AVRIL SUR

OCS

**AVEC CANALSAT,
PRENEZ UNE
SERIE D'AVANCE**

DU 1^{ER} AU 30 AVRIL 2015
OPTION OCS
JUSQU'A
2 MOIS
OFFERTS*

Tél. 0269 61 94 60

(coût d'un appel local depuis un poste fixe)

canalplus-mayotte.com

* Offre valable à Mayotte du 01 au 30/04/15 pour toute nouvelle souscription à l'option OCS (route personne non abonnée au cours des 6 derniers mois) au tarif de 12€/mois. Option accessible à partir de CANALSAT LIBREMENT ou LE PACK. Bénéficiez de 2 mois offerts à l'option OCS (mois en cours + 1 mois complet). Au-delà des 2 mois, vous restez abonné à l'option OCS au tarif de 12€/mois en sus de l'abonnement. Non disponible via un opérateur tiers.

CANALSAT

REDECouvrez LA TELE

☐ Cloués au sol

Les avions de la compagnie Inter Îles ont été cloués au sol de longues heures pour des raisons de "haute volée" aux Comores. En effet, Bahia Massoundi, la ministre comorienne des transports a interdit de vols vendredi matin tous les avions. Elle avait au préalable contacté la compagnie pour demander que le 1er vol Anjouan Moroni l'attende avec les passagers à bord pour qu'elle puisse rejoindre la capitale. Après 1 heure d'attente, le commandant de bord n'a pas suivi l'ordre gouvernemental et s'est envolé en laissant à Ouani une sacrée mécontente qui en guise de réaction a imposé l'interdiction en retirant purement et simplement l'autorisation de survol du territoire comorien. Mais bien évidemment, la mesure qui ne pouvait pas rester sans réaction a fait bondir le président comorien Ikililou Dhoinine qui a levé la mesure rétablissant ainsi tous les vols samedi matin à 7h30. Il a sommé sa ministre de rétablir les liaisons sans doute d'ailleurs, parce que la "femme de l'un des vice-présidents comoriens était à bord" de l'avion incriminé. Celle-ci se serait plainte et sa colère aurait pu compter dans la remontée de bretelles du chef de l'État. C'est quand même beau la démocratie...

☐ Accident

Vers 13h00 samedi, un homme a perdu le contrôle de son véhicule (pour des raisons inconnues pour le moment) et a percuté un arbre à quelques mètres du centre équestre d'Hajangua. Le conducteur qui a probablement heurté le volant de son véhicule avait le visage ensanglanté. Il a été évacué par les pompiers.

☐ Accident encore

Samedi matin toujours, Cavani a été le théâtre d'un accident spectaculaire qui a bloqué la circulation durant plusieurs heures.

Dans la descente entre Vétivers et Cavani, un 4X4 conduit par un jeune de 19 ans (tout juste titulaire du permis) est descendu à vive allure.

En sortie de virage, il a tenté d'éviter un véhicule en stationnement et a percuter violemment un Renault Kangou qui remontait vers Mamoudzou. Le véhicule s'est alors retrouvé sur la tranche dans le fossé.

Le conducteur du Kangou venait d'acheter des gâteaux pour l'anniversaire de sa fille. La fillette de 8 ans qui était à bord a dû être transportée à l'hôpital.

Explosion des chiffres de l'immigration en 2014

ETAT MAJOR SÉCURITÉ : RIEN NE VA PLUS



597 kwassas interceptés en 2014 !!

Les chiffres de la délinquance révélés par le dernier état major sécurité ne sont pas bons (lire pages 6 et 7), mais ceux de l'immigration clandestine ne sont guère brillants. Ou alors ils le sont, si l'on prend en compte l'efficacité des services d'interception.

En effet, pour aller droit au but, en 2014, pas moins de 19 991 reconduites à la frontière ont été réalisées soit 4083 de plus qu'en 2013 (15 908).

Ce n'est pas une surprise puisqu'il y a quelques semaines déjà, le préfet Seymour Morsy avait annoncé que les résultats de 2014 seraient bien plus importants que 2013. Mayotte recolle donc avec un passé douloureux et notamment 2010 où 25 610 reconduites avaient été enregistrées, le record absolu...

"Les moyens mis en oeuvre pour la lutte contre la délinquance concourent également à la lutte contre l'immigration clandestine, ces moyens sont renforcés par la Police Aux Frontières et les services qui participent à l'action de l'État en mer. Ainsi en 2014, on constate un important accroissement de l'activité des services de lutte contre l'immigration clandestine..." souligne la préfecture dans son rapport annuel.

Ainsi, la Lutte contre l'Immigration Clandestine en mer (LIC) a représenté 12 879 passagers, 610 passeurs et 597 embarcations qui ont été interpellés, contre 10 528 passagers 517 passeurs et 476 embarcations en 2013.

La pression migratoire ne faiblit donc pas et les prévisions annoncées ces derniers mois étaient bien les bonnes. Plus de candidats à l'immigration sont arrêtés certes, mais la situation avec les Comores et les autres pays du continent africain ou bien encore Madagascar ne s'arrange pas. La diplomatie reste bien muette en matière de coopération

et aucun effet notable ne peut être relevé si ce n'est bien évidemment, que Mayotte accueille et attire toujours plus la misère humaine si profonde dans la région.

L'ancien ministre de l'Outre-Mer Brigitte Girardin expliquait que "jamais la dépar-

talisation ne pourrait se faire si le fléau de l'immigration n'était pas endigué", il s'avère aujourd'hui qu'elle ait eu parfaitement raison.

Et l'année 2015 démarre particulièrement mal. Faute de compteur tenu à jour, il convient alors de noter le nombre de créations de LRA (Locaux de Rétention Administrative) rendue obligatoire dès lors que plus de 100 personnes sont envoyées au CRA (Centre de Rétention Administrative) grimpe toujours.

France Mayotte qui tient à jour les chiffres connus par voie d'arrêtés préfectoraux, s'était arrêté il y a le 30 mars dernier au bilan suivant : depuis le 1er janvier 2015, pas moins de 33 Locaux de Rétention Administrative avaient été créés, ce qui signifiait donc qu'au minimum, que 3 300 étrangers en situation irrégulière sur le territoire au minimum avaient fait l'objet de reconduites à la frontière. S'ajoutaient à cela l'interception de 5 kwassas avec 113 personnes à leur bord, portant le total à 3 413 expulsions.

Il conviendra d'ajouter la création de 9 LRA supplémentaires portant le total à 42 ou 4 313 reconduites. Ainsi, en moins de 100 jours, le rythme journalier d'interpellations est passé à plus de 40 personnes, que ce soit sur terre ou en mer. Et bien évidemment, là encore, ce chiffre n'est qu'un minimum puisqu'il faut ajouter les étrangers qui ont été retenus dans les LRA et qui ont fait eux aussi, l'objet de reconduites.

A ce rythme, s'il demeure aussi soutenu, le chiffre 2015 devrait alors être battu.

Samuel Boscher

FRANCE MAYOTTE

Gérant et directeur de publication :

Patrick Millan • **Rédacteur en chef :**

Samuel Boscher • **Adresse :** Villa Batrolo, des-

cente Sogéa - BP 258 - 97600 - Mamoudzou

• **Tél :** 02 69 600 385 • **Fax :** 02 69 617 658

• **Mail :** france.mayotte@kwezi.fr • **RCS**

Mayotte : N°14 921/2010 • **CNIL N° :**

1426774 • **N°ISSN :** 2108-6931 • **Date de**

1ère parution : 10 mai 2010 • **Périodicité :**

quotidien d'information générale • **Impri-**

meur : Imprimah - RNI Mayotte - 97 600 Ma-

maudzou

Immatriculation CPPAP : 0919 | 92453

8 personnes ont trouvé la mort sur les routes en 2014

ÉTAT MAJOR SÉCURITÉ : SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN QUESTION



Les chiffres de la sécurité routière faisaient partie avec la délinquance et l'immigration clandestine du dernier état major sécurité qui s'est déroulé dans la salle Espadon de la préfecture de Petite-Terre vendredi dernier.

Or, le rapport officiel fait état de manière bien maladroite d'un chif-

fre consternant sur le sujet.

Ainsi, il est mentionné noir sur blanc : "légère augmentation en 2014 : 8 personnes décédées accidentellement contre 6 en 2013..." "Légère augmentation" ??? Si 33,33 % de morts en plus sur les routes mahoraises doivent se résumer à cela, alors c'est qu'il y a un pro-

blème. Certes, le chiffre est peu élevé en comparaison des 4000 morts en France chaque année mais il s'agit tout de même de 2 vies humaines en plus qui ont disparu. 33,33% d'augmentation ne sont donc pas légers mais bel et bien considérables démontrant d'ailleurs que les routes sont de plus dangereuses et de plus en plus meurtrières. Bien évidemment, cela n'affecte pas les statistiques nationales, mais cela touche le département et les familles qui pleurent leurs défunts. Ainsi, pour revenir aux chiffres, une baisse des accidents corporels est enregistrée: 274 en 2014 contre 292 en 2013 soit une baisse de 6%. Parallèlement, et c'est une bonne nouvelle, il y aura eu également moins de blessés soit - 8,8% ou 297 personnes en 2014 contre 326 en 2013.

Autre fait positif mais constaté, le

nombre de dépistages d'alcoolémie au volant est passé de 2336 en 2013 à 1830 en 2014. Les contrôles se sont ainsi renforcés et pourtant, les dépistages positifs sont passés de 143 en 2013 à 105 en 2014. Ce qui implique que 67 mesures de retrait de permis de conduire ont ainsi été réalisées en 2014 contre 89 en 2013.

Face aux constats, les actions menées dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière sont les suivantes annonce la préfecture :

- Sensibilisation à la conduite de 2 roues motorisées (ateliers avec simulateur dans les collèges et lycées)
- Campagne de prévention sur les dangers liés à l'alcool et les stupéfiants (atelier-débat avec des jeunes lycéens + jeunes en formation professionnelle, soirées SAM)
- Action de prévention sur les dangers de la route (permis piétons en écoles primaires)
- Contrôles préventifs sur les équipements des véhicules et comportements à risques (opérations de contrôle sur les routes par les forces de l'ordre).

SB

LAURA SIM'S
PARIS

UNE NOUVELLE PERCEPTION DE LA BEAUTÉ

NOUVEAU
HYDRA-INTENSE
au beurre de karité

NOUVEAU
SANS PARABÈNE
MAKE UP



Belle & Bien
dans ma peau...



Distributeur exclusif
LAURA SIM'S

RN1 Kawéni (En face de l'ancien Mega / parking Canal +) Tél. 0269 62 29 35 - gsm. 0639 69 76 76

Etat major sécurité

Un bilan 2014 des chiffres de la délinquance catastrophique et toujours pas de moyens supplémentaires en vue

Le très attendu état major sécurité dévoilant les chiffres 2014 et la délinquance et de l'immigration s'est déroulé avec beaucoup de retard vendredi dernier et les résultats sont catastrophiques. "Catastrophiques" mais pas pour la préfecture qui se satisfait de quelques baisses et se borne toujours à comparer la situation mahoraise à d'autres territoires. Le portrait est particulièrement préoccupant, explications...

"Ce rendez-vous que vous connaissez bien est avant tout celui de la transparence, il ne s'agit pas de dissimuler les résultats dans un exercice de taux cumulés mais bel et bien d'identifier la situation à Mayotte. Les atteintes aux biens et aux personnes en 2013 ont augmenté de 11 % et en 5 ans, de 20%, ce qui peut en partie s'expliquer à travers la démographie qui pour sa part s'est élevée sur la période de 14%. En attendant, les atteintes aux biens et surtout les cambriolages ont augmenté de manière très sensible. Ils constituent l'essentiel des actes de délinquance et cette proportion ne se retrouve dans aucun autre territoire français"... Tels étaient les pots du préfet Jacques Witkowski à l'occasion du dernier état major sécurité qui s'était tenu en février 2014.

Depuis, il n'y avait plus de son ni de lumière et il a fallu attendre vendredi dernier pour que le nouveau rendez-vous soit programmé et livre une vision claire des chiffres de la délinquance ainsi que de l'immigration clandestine sur le territoire. (Lire en page 4)

Et là encore, les résultats ne sont pas bons, ils démontrent encore et encore que depuis 2010, l'escalade est là, considérable poussant le préfet Seymour Morsy aux côtés du procureur de la République, Joël Garrigue à concéder à l'occasion du tout dernier état major sécurité "j'entends l'inquiétude de la population en matière de sécurité. Les forces de l'ordre et les services de l'État sont pleinement engagés au quotidien sur les 2 volets que sont la répression mais aussi la prévention de la délinquance. Au-delà, c'est ma méthode, je veux mobiliser tous les acteurs autour de projets concrets."

Ainsi, le rapport des autorités se résume de la manière suivante, "la délinquance à Mayotte a trois caractéristiques".

La première et elle était attendue tant elle vient comme un argument chaque année, sans doute pour calmer les esprits d'une population et d'un tissu économique qui n'ont de cesse de tirer la sonner d'alarme : "les caractéristiques d'une petite et moyenne délinquance sont à relativiser en comparaison des autres territoires."

Il ne saurait pourtant y avoir de comparaison possible ou alors peut être en regardant les courbes d'évolution entre départements depuis 2010. Pour bien comprendre les choses il faut classer les infractions. Il y a les Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique ou agressions (AVIP), les Atteintes Aux Biens ou vols cambriolages dégradations (AAB) et les escroqueries et infractions



La délinquance augmente encore de 7% en 2014 la situation se dégrade encore de manière très sensible...

Des chiffres alarmants avec des autorités rassurantes

économiques et financières (EIEF). Ainsi, à Mayotte, sur l'année 2014, une évolution globale de la délinquance de +7% (délinquance générale + délinquance de proximité) est observée, ce qui est considérable puisqu'elle avait déjà évolué de 11% en 2013 soit un ensemble de 8 570 faits de délinquance. Et au cœur de ce résultat, les AVIP se sont envolées de 24% (2035 agressions), lorsque les 529 agressions crapuleuses comprises dans ce chiffre ont pris +27,16%. Que dire encore des agressions envers les policiers et gendarmes et autres dépositaires de l'autorité publique aujourd'hui devenus de véritables cibles avec une flambée des actes : +70,83% ?

En revanche, Le taux d'élucidation pour les AVIP est en augmentation de + 24,39 %, ce qui est sans doute l'un des seuls aspects rassurants.

En ce qui concerne les atteintes aux biens, les AAB augmentent de 2,16% et

dans les habitations sont en baisse de -14 % alors qu'ils sont en hausse de +15 % dans les locaux commerciaux" ceci expliquant sans doute le ras-le-bol affiché aujourd'hui par les entrepreneurs et le Medef.

Les cambriolages dans les établissements scolaires et dans les locaux administratifs sont en baisse de -7,17 % et le taux d'élucidation global annuel est de 12,11 %.

Si ces données apparaissent dramatiques, les autorités constatent pour leur part "des avancées positives qui restent fragiles et nécessitent une attention particulière".

"Le recul des cambriolages d'habitations et une évolution positive de la part des mineurs mis en cause dans les atteintes aux biens" satisfait, lorsque la part des mineurs mis en cause dans les AVIP inquiète.

Quelles sont alors les mesures préconisées par la préfecture, le parquet et les chefs de services ?

A dire vrai, pas grand chose, si ce n'est que les préconisations 2014 sont les mêmes que celles de 2013, à savoir être toujours plus prudent, barricader les maisons et les entreprises, maintenir le dispositif "vacances tranquilles" ou "voisins vigilants".

Une "occupation orientée des patrouilles sur le terrain par rapport aux secteurs les plus touchés" a cependant été décidée, tout comme "des opérations de surveillance des plages et des principaux lieux de randonnées" sont

désormais programmés les week-ends pour endiguer les agressions et vols. "Elles ont porté leurs fruits au cours des mois de juillet et août."

Ces dernières ont un but préventif et dissuasif, mais l'occupation du terrain demeure encore bien trop faible ou irrégulière pour repousser les malfrats. Les touristes n'attendent pas le week-end pour visiter l'île, les voleurs agressors non plus, les forces de l'ordre si... Le projet d'un groupe de lutte contre les cambriolages au sein de la section de recherches est en cours de constitution et au cours de l'année 2015, les communes de Pamandzi et Labattoir devraient être équipées d'une vidéo-protection. Reste dans la lutte contre les violences, le partenariat avec les mairies et les polices municipales qui est considéré tel "un enjeu majeur de sécurité publique. Le rôle des élus locaux, qui constituent des partenaires d'importance pour lutter contre les insécurités, et la présence des médiateurs sont essentiels notamment face à la délinquance. Elle se heurte toutefois à l'inaction actuelle de la plupart des municipalités" pointent du doigt les autorités qui demandent toujours plus d'engagements.

La mise en place de dispositifs d'éclairage public dans le cadre d'une étude concertée tenant compte des flux de circulation piétonne ou routière (préalable à l'installation de tout dispositif de

vidéo protection) et veiller au changement sans délai des ampoules" ont ainsi été préconisés.

En matière de violences sexuelles et intra-familiales, la prévention et l'assistance aux victimes se développent.

Mais encore, le recueil du renseignement par les unités territoriales reste un élément déterminant dans la gestion des violences entre villages. "Toutefois, le recueil de témoignages reste un obstacle aux investigations tout comme la barrière linguistique" se défend le rapport officiel qui conclut de la manière suivante : "la lutte contre les trafics de produits stupéfiants mérite une attention particulière notamment en raison de la population de Mayotte qui est très jeune et qui constitue une cible privilégiée. Enfin, la saisie d'avoies criminelles devrait se développer même si la ressource potentielle de saisies reste faible."

En attendant, à aucun moment il n'a été question d'injections de moyens techniques et humains supplémentaires que ce soit en zone police ou gendarmerie lorsqu'un redéploiement des forces sur le territoire fait depuis des années sans avancées significative, le consensus.

De son côté, le directeur de cabinet aura comparé Mayotte et sa situation au département de la Meuse disposant de chiffres quasi similaires. En revanche, il n'a pas indiqué en combien de temps ce

département avait atteint ce niveau ni en quel temps record Mayotte était parvenu à ce terrible constat. La réponse est pour le 101ème département : en quelques années seulement et malgré les taux à deux chiffres d'augmentation chaque année, rien n'a été véritablement fait pour un ralentissement des phénomènes. Il est toujours plus demandé aux hommes frôlant bien souvent le burn out, surtout en zone police et la population quant à elle doit toujours plus se cloîtrer et se protéger... Il est incroyable de constater que les discours ne changent pas lorsque les chiffres eux ne cessent d'évoluer dans le mauvais sens. Toutefois, selon nos informations, au plus haut niveau à Mayotte les informations seraient remontées vers Paris avec le signal de l'urgence. Les moyens sont très régulièrement demandés, sans réponse, la fin de non recevoir est alors accusée.

A quand une réaction du gouvernement ? Sans doute lorsqu'il sera trop tard car au regard des événements de ce week-end, la poudrière est bel et bien sur le point d'exploser.

Il serait permis de se demander pourquoi France Mayotte n'écrit pas plus souvent sur les bonnes nouvelles ? La réponse est simple, à tous les niveaux aujourd'hui, il n'y en a pas !

Samuel Boscher

Les agressions contre les forces de l'ordre augmentent de 70,83% !!

poursuivent leur éternelle progression et leur taux d'élucidation est aussi de +2,16%. En clair, bien peu de cambrioleurs par exemple sont retrouvés, même si l'activité judiciaire soutenue génère un accroissement du nombre des mis en cause (MEC) en hausse de +20,20 %.

Comme il fallait s'y attendre, la part des mineurs mis en cause est en baisse pour les AAB (-8,88 %) tandis qu'elle est en hausse pour les AVIP + 45,78 %.

3.052 personnes qui ont ainsi été mises en cause en 2014 de manière générale dont 1.065 mineurs, soit une hausse de 15% !!

Que dire toujours des infractions à la législation sur les stupéfiants qui ont été multipliées par deux en 2014 ?

Le détail général est donc le suivant : -Les AVIP représentent 25% de la délinquance générale. Les agressions intra-familiales progressent fortement (+38,24%). Leur taux d'élucidation est de 27,57%. L'augmentation de la violence est due en majeure partie à un regain des violences intracommunautaires entre villages, dans et aux abords des établissements scolaires ou des lieux de prise en charge et de dépôt des élèves mais aussi à l'occasion des rencontres sportives en particulier de football" décrit le rapport officiel.

Pour les atteintes aux biens, "une baisse des cambriolages de -09 % par rapport à 2013 est constatée. Les cambriolages



E-commerce à prix discount à Mayotte

Faites vos achats depuis votre canapé. Commandez aujourd'hui et recevez votre colis chez vous demain !

RDV SUR -> WWW.MAOREDISCOUNT.COM



ELECTROMÉNAGER



MULTIMÉDIA



INFORMATIQUE



IMAGES & SONS

HABITUEZ-VOUS À ACHETER MOINS CHER

POUR COMMANDER C'EST TRÈS SIMPLE :

- 1 JE CRÉE MON COMPTE AVEC MON ADRESSE E-MAIL EN 30 SECONDES
- 2 JE SÉLECTIONNE MES PRODUITS
- 3 JE CHOISIS MON MODE DE RÉGLEMENT

LES MOYENS DE PAIEMENT DISPONIBLES






PAIEMENT SECURISÉ

Cri du cœur entendu mais pas le cri d'alarme en matière de pêche

TROPHÉES DES ENTREPRENEURS : LA PÊCHE A LA MORT DANS L'ÂME

Vendredi dernier se tenait au BSMA la traditionnelle cérémonie de remise des trophées des meilleures entreprises, des meilleurs entrepreneurs, managers... A cette occasion, Régis Masseaux le patron pêcheur de Captain Alandor devait être récompensé. Il ne sera pas venu chercher les félicitations qu'il a préféré décliner. Patron de pêche, président de l'association, des pêcheurs professionnels ; président du parc marin, il n'a pas souhaité être mis à l'honneur lorsque les salaires de ses marins ne sont pas payés depuis des mois. Les capitaines de bateaux ne sortent plus en mer aujourd'hui, cela ne sert plus à rien, il reviennent aujourd'hui systématiquement les cales vides, les poissons ayant disparu de la zone, en raison de la surpêche opérée par les thoniers senners jusqu'à 24 milles de nos côtes et autorisées par la France, par l'Europe. Le constat est là, malgré les alarmes déclenchées depuis des années, les navires usines pillent tout et tuent la pêche mahoraise.

Pourtant, une solution simple existe, il suffirait que la France demande à l'Europe qui ne pourrait le refuser selon le traité de Lisbonne, que ces bateaux soient repoussés à 100 milles nautiques des côtes. D'autres régions ultra périphériques comme les Açores l'ont fait, à Mayotte, rien n'a bougé et désormais, les palangriers ne

sortent plus. C'est pourquoi, Régis Masseaux envoie le mot suivant : "JE REMERCIE toutes les institutions pour la dynamique apportée chaque année à la reconnaissance du travail fait par les entreprises mahoraises quelques soit le domaine d'activité. J'étais nominé parmi les cinq challenger au titre manager de l'année, volontairement je n'y suis pas allé. La pêche n'a pas le cœur à la fête. MERCI à nos medias qui ont toujours été présents quand je tirais la sonnette d'alarme et lançais "attention les thoniers vont tout tuer, la pêche se meurt, les mises aux normes sont trop drastiques, couteuses, et trop rapides..." Aujourd'hui, la filière long-line est morte. Quinze marins pêcheurs n'ont pas pu avoir de salaires depuis 4 mois. ALORS

MERCI à la France de ne pas faire respecter les accords de la Politique Commune de Pêche (PCP) visant à garantir aux RUP une zone de protection de 100 milles. MERCI à notre institution de toujours nous mettre en défaut avec des mesures, des normes inapplicables. MERCI à l'Europe de gérer nos eaux comme ont géré celles de l'Union mais en passant des accords de partenariat pêche



avec nos voisins aux portes de Mayotte et avec des conditions inégales. MERCI à tous ceux qui de près ou à 10 000 kilomètres ont regardé mourir une filière sans entendre sont MAYDAY. MERCI à tous ceux qui par un geste, une phrase, un mot, soutienne la pêche de Mayotte. MERCI, MERCI, MERCI, merci, et encore MERCI!"

Le désarroi est là, la colère aussi et en effet, Mayotte peut dire merci à tous

ceux qui ont œuvré depuis tant d'années à tuer la pêche professionnelle en ne concernant rien ou en ne voulant rien comprendre. Le résultat est là, les bateaux ne peuvent plus sortir, le seul poisson qui restera sera le fameux à la brouette ou celui importé des 4 coins du monde. De toute évidence, la bête a encore frappé et il ne reste désormais que les yeux pour pleurer.

Samuel Boscher



TOUS LES LUNDIS 20:30



Jacques-Martial Henry dépose plainte contre le conseil départemental

AFFAIRE DE LA DSDS : UN TRACT DE TROP ET ABSENCE DE CONFIDENTIALITÉ



Dans son édition de vendredi dernier, France Mayotte publiait un nouveau tract émanant du conseil départemental qui était une nouvelle fois signé par les "salariés vigilants" et donc des agents de la collectivité. En effet, depuis des semaines maintenant, une guerre ouverte frappe le service des affaires sociales. Celle-ci a été déclenchée avec le dépôt de plaintes de l'ancien président de la commission des affaires sociales contre

les méthodes jugées illégales pour employer les fonds publics au sein du Fonds d'Aide Sociale d'Urgence au Logement mais aussi la manière ahurissante dont les familles d'accueil ont été recrutées ces dernières années.

Depuis, les tensions montent et les tracts fusent, le dernier en date accusant l'ex élu d'avoir fait profiter à sa mère, du soutien de la collectivité pour le remplacement de son compteur électrique à

hauteur de 500 euros.

"Ma mère paye régulièrement ses factures d'électricité, mais comme de nombreuses personnes âgées à Mayotte, près de 3 000, elle a bénéficié d'une aide de 500 euros pour remplacer son compteur électrique, il n'y a rien d'illégal à cela !!" Martèle l'ancien patron des affaires sociales qui explique qu'il ne lâchera rien et ira jusqu'au bout pour démasquer les personnes le salissant en permanence. Mais cette fois, le ton employé n'est plus tout à fait le même.

"Je ne déposerai pas plainte contre X pour ce tract, mais bien contre le conseil départemental qui laisse fuiter et publier des informations confidentielles d'importance qui ne doivent en aucune manière sortir des services. Il en va pour ma mère, mais aussi pour toutes les personnes qui ont besoin d'être protégées, c'est inadmissible !! Il appartiendra donc aux nouveaux élus de trouver les responsables eux-mêmes, pour ma part, c'est le fonctionnement de l'institution que j'attaque aujourd'hui..." tonnerre-t-il. L'affaire commence à faire du bruit en effet du côté du nouveau président Soibahadine Ibrahim Ramadani appelé à prendre des mesures très rapidement avec le nouveau président de la commis-

sion des affaires sociales Issa Abdou. Celui-ci prône à juste raison l'apaisement, mais les fautes commises sont si graves, si lourdes, notamment en matière de familles d'accueil et de maltraitances, de corruption de certains agents, qu'un coup de balai devra être donné. La justice quant à elle, a d'ores et déjà commencé à mener l'enquête.

Samuel Boscher

Avis de constitution

Par un acte sous seing privé datant du 09 Avril 2015, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : KOROPA TOUS TRAVAUX

Sigle : K2T

Forme : SARL

Capital : 10 000 euros

Siège social : 1 Résidence Boinali, Majicavo Koropa 97690 KOUNGOU - MAYOTTE

Objet : Construction et réparation de bâtiments, travaux publics, travaux de terrassement, travaux de voirie et d'assainissement, aménagements divers.

Gérant : Mr SAID BOINALI SAID
La société sera immatriculée au RCS de Mamoudzou.

Pour avis

Un drone pour lutter contre l'habitat indigne



La mairie de Bandré a lancé le projet d'élaboration de son PCLHI (Plan Communal de Lutte contre l'Habitat Indigne) et ce, de manière novatrice et tout à fait originale. En effet, la société Rice, basée à La Réunion est intervenue sur le terrain avec un drone pour photographier les 6 villages de la commune. Cette mission a débuté le mercredi 8 avril et se terminera aujourd'hui lundi 13 avril 2015.

M. Ferdinand, représentant la société RICE, accompagné du chef de la police municipale de Bandré, M. Allaoui, ont ainsi parcouru le territoire de la commune avec un appareil télécommandé qui a suscité la curiosité des habitants des villages, en particulier des enfants.

Ces photographies aériennes de grande précision seront utilisées par le bureau d'études retenu par la mairie de Bandré, et cofinancée par l'État, permettra aux services de Bandré de porter dès la fin 2015 des projets de résorption de l'habitat indigne, et ainsi d'améliorer le cadre de vie des habitants de la commune.

Cette étude pilotée par la mairie de Bandré, et cofinancée par l'État, permettra aux services de Bandré de porter dès la fin 2015 des projets de résorption de l'habitat indigne, et ainsi d'améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. L'initiative est intéressante et elle pourrait faire tache d'huile sur le territoire en facilitant par les airs l'accès aux endroits les plus difficiles.

Quelle honte pour la France et pour Mayotte !!

Le 22 avril prochain, les Québécois seront invités à se mobiliser dans le cadre du Jour de la Terre. Jeudi dernier, l'organisme Jour de la Terre Québec a d'ailleurs lancé une campagne-choc traitant de l'impact de l'humain sur son environnement.

Nommée "Les Polluchons", la campagne de 2015 a pour but de sensibiliser toutes les tranches d'âges à leur empreinte environnementale. Les trois vedettes de la publicité, sont Baffin l'ours polaire, Robben le manchot couvert de pétrole et Mayotte la tortue torturée par l'homme et les pollutions dans le lagon. Ils ont ainsi tous vécu une mésaventure causée par la vie humaine.

Quelques exemplaires de ces peluches sont mis aux enchères sur le site Web du Jour de la Terre Québec afin d'amasser des fonds pour la cause. Il s'agit d'une belle façon d'inviter les gens à passer à l'action dans le cadre de cette journée environnementale.

Plusieurs activités sont prévues tout au long du mois d'avril, notamment la Marche Action Climat ainsi qu'une collecte des matières dangereuses. En attendant et c'est significatif, le drame des tortues marines à Mayotte, leur massacre avec le braconnage intensif, a été retenu par un pays étranger et non des moindres, pour marquer l'une des grandes catastrophes écologiques à travers le monde. Si la France pouvait réagir de la même manière pour les reptiles et mettre les moyens pour les protéger, ce serait encore mieux. Ce qui n'est pas le cas et pour l'heure, c'est donc le Canada qui s'en préoccupe...



BOURBON DISTRIBUTION MAYOTTE **recrute**

I RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER (H/F)

Rattaché au Directeur d'Exploitation, vous réalisez le suivi administratif et financier de la société. Vous supervisez les volets suivants : contrôle budgétaire & comptable, trésorerie, fiscalité, juridique, assurance, administratif, gestion locative.

Issu (e) d'une formation école de commerce ou comptabilité / finance, vous possédez au moins 2/3 ans d'expérience dans un poste similaire et vous êtes capable de vous intégrer facilement aux équipes. Rémunération selon profil.

I RESPONSABLE MAINTENANCE (H/F)

Rattaché au Responsable Technique, vous réalisez le suivi des travaux de maintenance. Vous êtes associé aux différents chantiers. Vos missions principales sont les suivantes:

- Pilotage de la maintenance préventive et curative
- Encadrement d'une équipe de 5 employés
- Gestion de la sous-traitance
- Contrôle et suivi des coûts des travaux de maintenance
- Supervision et reporting de l'activité au Responsable Technique
- Participation également aux opérations de maintenance

Formation BAC+3 dans le secteur de la maintenance industrielle, vous avez une expérience de 2/3 ans minimum sur un poste équivalent. Rémunération selon profil.

I RESPONSABLE COMMERCIAL CHR (H/F)

Rattaché au Directeur d'Exploitation, vous encadrez une équipe de vente, vous développez le portefeuille clients et l'activité CHR. Vous êtes doté d'un bon sens relationnel, avez le sens du développement commercial et êtes réactif. Le charisme, le sens du travail en équipe et la capacité d'organisation sont également des qualités requises pour ce poste.

Vous avez une expérience de 2/3 ans minimum sur un poste équivalent. Rémunération selon profil.

Les candidatures sont à envoyer par mail à lheslot@vindemia.re



TOTAL

TOTAL MAYOTTE

FILIALE DU GROUPE TOTAL

RECHERCHE RESPONSABLE COMMERCE GENERAL & SPECIALITES H/F

Sous l'autorité directe du Directeur Commercial, le Responsable Commerce Général & Spécialités s'appuie sur les ressources de la Direction Commerciale et des Directions supports de l'entreprise. Assure sur l'ensemble de son périmètre géographique, la prospection et le suivi commercial d'un portefeuille de 150 clients B2B comprenant l'ensemble des secteurs économiques (BTP, Energies, Transport...). Il est le responsable des ventes et du niveau des marges fixées, comme objectifs, par la Direction Commerciale.

ACTIVITE / Le Responsable Commerce Général & Spécialités a pour mission de :

Commercialiser les cartes pétrolières, les carburants, les lubrifiants, PEA et le GPL pour les grands comptes., Prospecter et se tenir informé de tout nouveau projet sur sa zone, tenir à jour une base de données de prospection. Réaliser les études de rentabilité, préparer les éléments nécessaires à la signature des contrats, appels d'offres. Etablir les comptes de contribution de chaque client existant. Préparer le renouvellement des contrats arrivés à échéance. Assurer un suivi des découverts et des délais de paiement. Préparer et participer aux réunions mensuelles " Comité de crédit". Effectuer les visites sécurité sur site chez les clients Commerce Général. Force de proposition pour le Directeur Commercial pour toutes les opérations de communication et de marketing. Appliquer dans toutes ses actions la démarche HSEQ, en respectant les normes Groupe, lois et réglementations.

PROFIL RECHERCHÉ : Formation commerciale et de gestion de niveau BAC+3 à 5 avec expérience B2B en milieu industriel ou Ingénieur Technico-commercial avec expérience commerciale. Connaissance en bureautique indispensable, bonne culture générale et excellente présentation personnelle. Grande facilité de contact et d'élocution, autonome et responsable. Il est force de propositions. Adaptabilité, rigueur et engagement.

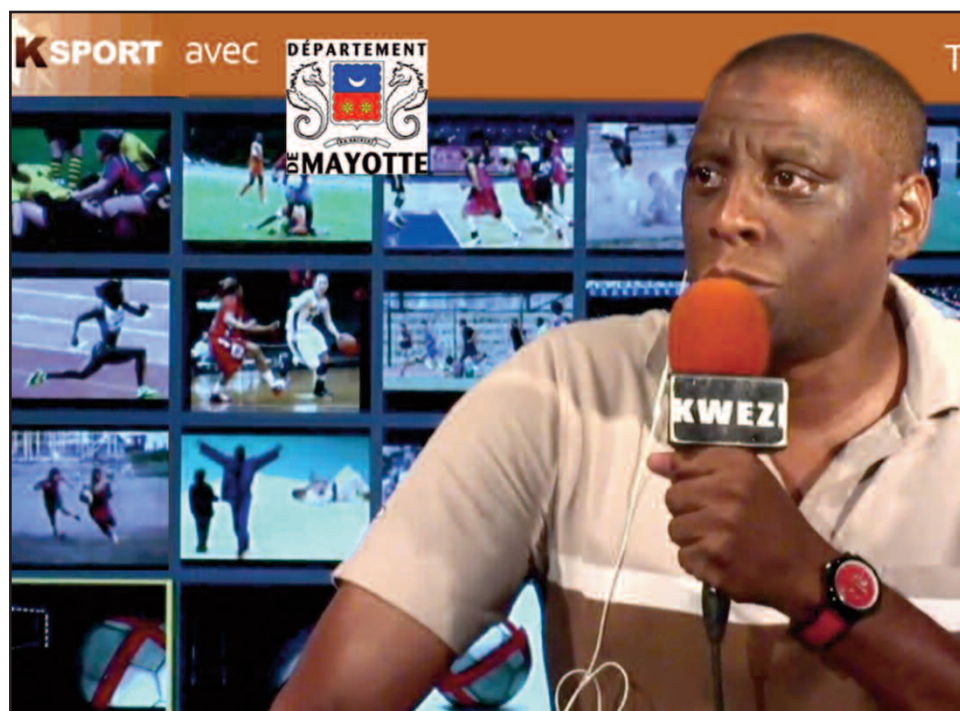
Poste à pourvoir immédiatement

Les dossiers de candidatures (lettre manuscrite + CV) sont à adresser au plus tard le **17 avril 2015**
par courrier à l'adresse suivante :

TOTAL Mayotte, Direction des Ressources Humaines Immeuble Jacaranda,
1 Lotissement des 3 vallées B.P. 867 Kawéni 97600 Mamoudzou

KTV 20:00 K SPORT

présenté par Khaled



SUDOKU (niveau de difficultés : Moyen)

			7			1	
1		5	4	8		7	
9	4						8
6		3	2		5		
5		2				3	4
			7		6	1	2
3							9 7
	2			1	9	8	3
	8			6			

3		7					1
	4				8	7	
8	5					2	4
7		3		5			1 2
5			8		6		3
6	2			7		5	4
	7	2					5 8
		5	3				9
4						1	6

Solutions Sudoku France Mayotte matin du Vendredi 10 avril 2015

6	9	7	3	4	8	5	2	1
2	1	8	5	6	9	4	3	7
4	3	5	2	7	1	6	9	8
3	7	4	9	1	5	8	6	2
5	2	9	6	8	7	1	4	3
8	6	1	4	3	2	7	5	9
9	8	3	7	5	4	2	1	6
1	4	2	8	9	6	3	7	5
7	5	6	1	2	3	9	8	4

1	8	9	3	4	6	5	2	7
4	6	5	7	8	2	3	9	1
3	2	7	1	9	5	4	8	6
7	1	4	6	3	8	9	5	2
6	9	3	5	2	7	8	1	4
2	5	8	4	1	9	6	7	3
9	4	6	2	5	1	7	3	8
8	3	1	9	7	4	2	6	5
5	7	2	8	6	3	1	4	9

05.00 LES RDV DE L'INFO
06.00 LA MATINALE de Kwezi Fm



08.30 LES BONS PLANS D'ORNELLA
09.00 CLIPS
11.00 DANSES TRADITIONNELLES
12.00 LA MATINALE (Rediffusion)
14.30 CVOS CLIPS
15.00 K16
16.00 TOP ZIK
18.00 **LA BONNE HUMEUR**
Dom et ses chroniqueurs



19.00 Journal LE JTM en français



19.30 MÉTÉO
19.35 JTM en shimaoré
19.45 TEMPS DE PAROLE
20.00 **K SPORT**



21.00 Journal LE JTM en français
21.30 MÉTÉO
21.35 JTM en shimaoré
21.45 TEMPS DE PAROLE Mag'
22.00 PROGRAMME DE NUIT Clips

Prix fous

next²
illimité

à partir de

15€
/mois
pendant
2 mois*

**Appels &
SMS illimités⁽¹⁾ 24/24**
Mayotte, Réunion et Métropole

www.only.fr

***Puis 29,99€/mois**

Offre sans mobile, sans engagement soumise à conditions du 27/02 au 31/03/2015. Tarif pendant 2 mois pleins après activation de la ligne. (1) 99 correspondants max/mois, 2h max/appel. Hors roaming, appels vers n° courts, spéciaux, internet, SMS+, MMS, MMS+. Détails en boutiques et sur only.fr
Outremer Telecom SAS au capital de 4 281 210,30€ - RCS FdF 383 678 760 - Mars 2015.

